RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Horticulture

LES ÉTUDES

Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières ornementales

Données 2023

SOMMAIRE

1. Méthodologie et échantillon 2
1.1. Objectifs de l'étude 2
1.2. L'échantillon d'étude 2
1.3. Glossaire 4
2. Résultats sur l'échantillon global 6
3. Comparatif métiers 9
4. Phases de vie : focus sur les entreprises en déclin et en développement soutenu 14
5. Synthèse 18
ANNEXE 1 : séries historiques 20
ANNEXE 2 : résultats détaillés par métiers 21
Pépinière plein champs 21
Pépinière hors sol 23
Horticulture 25
Fleurs coupées 27

1. Méthodologie et échantillon

1.1. Objectifs de l'étude

L'observatoire économique des exploitations horticoles et pépinières s'appuie sur les données du réseau CERFRANCE, leader des activités en expertise comptable et en conseil auprès des agriculteurs.

L'objectif de cet observatoire est double :

- Suivre dans la durée l'activité et la santé financière des entreprises.
- Déceler des fragilités dans certains types de structures.

1.2. L'échantillon d'étude

Afin de répondre à ces objectifs, le réseau CERFRANCE a mobilisé un panel de **280 entreprises spécialisées** en horticulture et pépinière (c'est-à-dire des entreprises dont les le chiffre d'affaires horticole ou pépinière représentent au moins 80% du chiffre d'affaires total).

Il s'agit d'entreprises de production ayant un exercice comptable de 12 mois sans évènement exceptionnel[1], sur les deux années (2022 et 2023) afin d'étudier les évolutions de résultats en **échantillon constant**.

Les producteurs de muguet sont exclus de l'analyse.

Attention : les dates de clôtures des exercices comptables se répartissent tout au long de l'année. Néanmoins, les deux tiers de l'échantillon clôturent au second semestre, et ont donc vécu le même printemps.

Répartition des dates de clôture

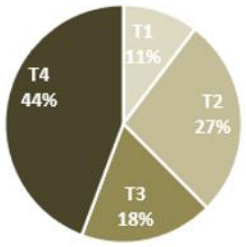

Une représentation de la répartition géographique

Les entreprises étudiées proviennent de 41 départements français.

Nombre d'entreprises par département

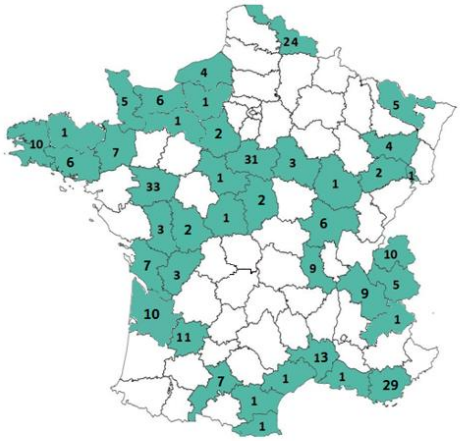

Nombre d'entreprises par région
(% de l'échantillon total)

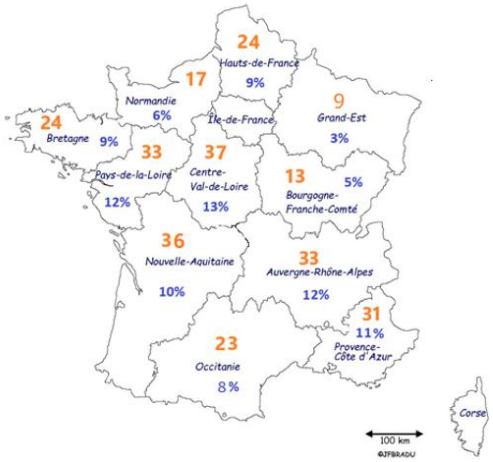

[1] Un « évènement exceptionnel » désigne en comptabilité un fait ou une opération qui ne relève pas de l'activité courante de l'entreprise, et qui présente un caractère inhabituel, non récurrent et souvent significatif. Exemples : catastrophes naturelles, indemnités ou pénalités exceptionnelles cessions d'actifs majeurs non habituelles litiges importants, reprise ou annulation des provisions importantes, restructuration de l'entreprises.

Cette couverture géographique est représentative de la localisation des structures horticoles et pépinières : les trois plus grosses régions sont les régions Centre-Val-de-Loire, Pays-de-la-Loire et Auvergne-Rhône-Alpes (37 % de l'échantillon).

Une double approche métiers - commercialisation

Outre la couverture géographique, une attention particulière a été portée au respect d'un certain équilibre selon l'activité principale des entreprises et leur mode de commercialisation.

L'approche métier conduit à segmenter les 280 entreprises de la façon suivante :

- 146 entreprises horticoles (plantes en pots et à massifs)
- 99 pépinières (74 en Plein Champ, 25 en Hors Sol)
- 35 exploitations de « fleurs coupées »

La distinction par **mode de commercialisation** répartit ces mêmes entreprises de la manière suivante :

- 45% en vente directe dominante
- 23% en vente à des distributeurs
- 13% en vente à des collectivités et entreprises du paysage
- 20% en vente à des grossistes

Dans la suite de l'étude, **13 groupes** seront présentés :

- **Le groupe total** (280 entreprises)
- **4 groupes métiers** : pépinière plein champs, pépinière hors sol, horticulture et fleurs coupées.
- **8 sous-groupes mode de commercialisation** : vente directe, vente à distributeur, vente à collectivité et vente à grossiste pour les métiers pépinière plein champs et horticulture. Cette analyse n'est pas réalisée pour les 2 autres métiers car les sous-groupes par mode de commercialisation sont trop faibles pour assurer la robustesse des résultats.

	Pépinière PC	Pépinière HS	Horticulture	Fleurs coupées	TOTAL
Vente directe	24 (9%)	14 (5%)	81 (29%)	6 (2%)	125 (45%)
Vente à distributeur	25 (9%)	4 (1%)	26 (9%)	8 (3%)	63 (23%)
Vente à collectivité	12 (4%)	5 (2%)	19 (7%)	0 (0%)	36 (13%)
Vente à grossiste	13 (5%)	2 (1%)	20 (7%)	21 (8%)	56 (20%)
TOTAL	74 (26%)	25 (9%)	146 (52%)	35 (13%)	280 (100%)

1.3. Glossaire

Définitions

- **Excédent Brut d'Exploitation (EBE)**

Ressource économique dégagée par l'activité courante de l'entreprise. Cet excédent tient compte des seules opérations du cycle d'exploitation. L'EBE traduit la capacité de l'entreprise à gagner de l'argent pour rembourser ses emprunts, rémunérer ses dirigeants, autofinancer ses investissements et consolider sa trésorerie.

- **Valeur ajoutée**

Création de richesse d'une entreprise correspondant aux produits hors aides diminués des charges consommées pour réaliser cette production. La valeur ajoutée sert à payer la main d'œuvre et financer l'outil de travail.

- **Annuités**

Remboursement annuel des emprunts (capital et intérêts).

- **Revenu disponible**

Ressources disponibles pour assurer l'autofinancement, les prélèvements privés de l'exploitant et la consolidation de la trésorerie.

- **Capacité d'Autofinancement (CAF)**

Il s'agit du revenu disponible moins les prélèvements de l'exploitant. Cela correspond au volant de ressources économiques disponibles pour piloter l'exploitation et préparer l'avenir soit en l'orientant vers de nouveaux projets, soit en consolidant la trésorerie.

- **Variation du fonds de roulement**

Il s'agit de l'évolution du fond de roulement (Actifs circulants - Dettes à court terme) au cours de l'exercice. Elle traduit l'évolution de la capacité à financer le cycle de production.

- **Variation des en-cours**

Il s'agit de l'évolution du montant total des crédits. Une variation négative traduit un recours à l'emprunt supérieur au montant des remboursements, une variation positive correspond à un désendettement.

Abréviations

ha : Hectare
SAU : Surface Agricole Utile
UTH : Unité de Travail Humain - l'intégralité de la main d'œuvre de l'entreprise en ETP (équivalent temps plein).
UTHF : UTH familiale - Toute la main d'œuvre non salariée, en ETP : chefs d'entreprises, associés, conjoints collaborateurs, aides familiales…
FFCT : Frais Financiers Cours Termes

Scoring financier

Afin de caractériser la situation financière des entreprises, nous avons utilisé une méthode de scoring basée sur 3 critères : la rentabilité, la trésorerie et l'endettement.
Cette méthode s'inspire de l'étude des seuils de risque INRA (Chatellier et Colson 1997).
Ce score classe les entreprises en 3 catégories de situation financière : fragile, sensible et saine.
Si le score peut apparaître sévère dans la classification, cet outil permet surtout de mesurer l'évolution d'un groupe par rapport à la conjoncture de l'année.

Phases de vie

Les phases de vie sont déterminées par les trajectoires financières sur les trois dernières années : quel a été le comportement des chefs d'entreprise par rapport à la richesse créée ?

- ⇨ Investissements nouveaux, prélèvements privés, désendettement, consolidation de la trésorerie, etc.

5 indicateurs sont étudiés sur les 3 ans :

- EBE
- Variation du Fonds de Roulement
- Investissements
- Variation d'encours
- Prélèvements privés

En fonction des niveaux relatifs de ces indicateurs, les exploitations sont classées pour chaque année en ralentissement, croisière, renforcement ou croissance et la combinaison des classements des 3 années détermine leur classement dans une des 5 phases de vie : déclin (au moins 2 années de ralentissement sur les 3), croisière calme, croisière dynamique, développement et développement soutenu (au moins deux années de croissance sur les 3).

2. Résultats sur l'échantillon global

L'analyse de l'échantillon global permet de déceler les tendances globales d'évolution des horticulteurs et pépiniéristes. Elle donne une image rapide de la santé économique et financière de la filière, ainsi que des principales causes des évolutions récentes.

En revanche, cette analyse gomme les particularités et différences qui peuvent exister entre métiers ou entre systèmes de commercialisation. Ces analyses précises seront l'objet de la troisième partie.

Ce groupe repère peut aussi servir de point de comparaison entre les différents groupes, en décelant rapidement comment se situent chaque métier ou mode de commercialisation par rapport à la moyenne.

L'analyse porte sur les résultats d'un échantillon constant sur 2022 et 2023. L'année 2021 a été une année de résultats exceptionnels. Les années 2022 et 2023 correspondent à des années de contexte inflationniste impactant le volume d'activité et les prix (guerre en Ukraine, énergie, etc.). Les séries historiques présentées en annexe 1 permettent de situer les résultats sur un pas de temps plus long.

L'entreprise « type »

L'exploitation horticole ou pépinière type est composée de 4,6 UTH pour 435 000 € de Chiffre d'Affaires (CA), soit 95 300 €/UTH. Dans le détail, 1,4 UTHF emploient 3,2 UTH salariées (équivalent temps plein).
Attention cependant, les moyennes présentées cachent la **grande disparité** de l'échantillon. En effet, la moyenne de chiffre d'affaires est de 435 000 € quand la médiane (valeur partageant l'échantillon en deux parties égales) se situe à 276 500 €. Cette différence s'explique par le fait qu'il existe d'un côté un grand nombre de « petites » structures (36 % font moins de 200 000 € de CA) qui tirent la médiane vers le bas, quand d'un autre côté quelques grosses structures (15 % font plus de 800 000 € de CA) tirent la moyenne vers le haut.

Répartition des exploitations selon

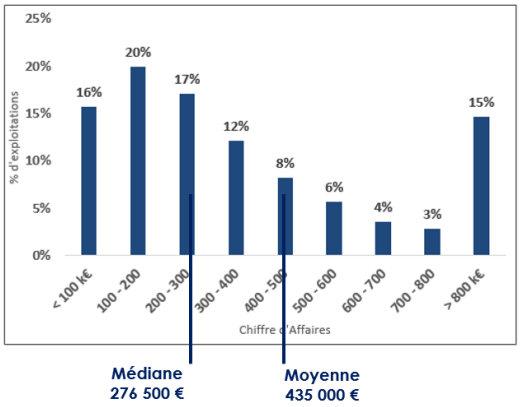

Quelle tendance en 2023 ?

Les résultats économiques de 2023 sont **moins bons que ceux de 2022**, qui étaient eux-mêmes en fort retrait par rapport à 2021 : l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) moyen est en baisse de 10 % pour atteindre 73 078 € (53 000 €/UTHF).
Cette baisse d'EBE s'explique par des produits stables, malgré la hausse probable des tarifs, et des charges fixes en hausse de 5 %. À noter que les charges opérationnelles sont globalement restées stables en 2023.
L'EBE moyen cache une forte disparité. La médiane se situe sensiblement en deçà de la moyenne à 51 400 € ce qui signifie que la moitié des entreprises de l'échantillon dégage un EBE inférieur à ce montant. 11 % des exploitations dégagent un EBE supérieur à 175 000 €, ce qui tire la moyenne vers le haut.

Répartition des exploitations selon l'EBE

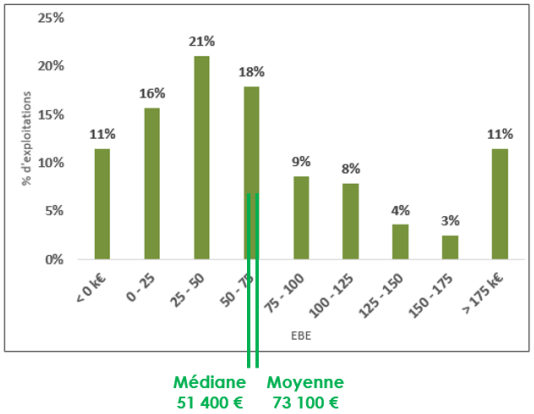

Notons que les niveaux d'évolutions de charges opérationnelles et de produits diffèrent selon les métiers et les modes de commercialisation (cf. partie 3) et les niveaux d'EBE sont disparates y compris au sein d'un même métier (cf annexe 1).

Quelle utilisation de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) ?

Évolution de l'EBE et de son utilisation entre 2022 et 2023

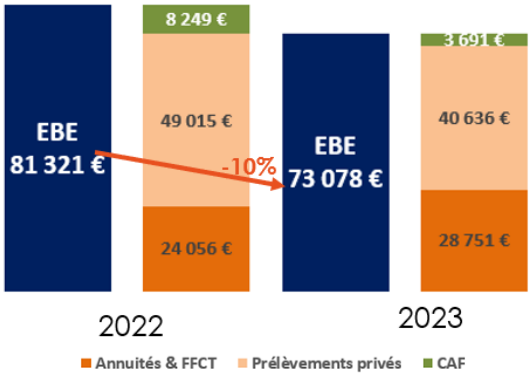

La perte moyenne d'EBE est de 8 200 € par entreprise. Dans le même temps, les **annuités** sont en progression de près de 5 000 €, à 28 751 € en moyenne (39 % de l'EBE). Le revenu disponible (EBE moins annuités) se retrouve donc en retrait par rapport à 2022.

Le **revenu disponible** a une triple finalité : rémunérer les chefs d'entreprises, autofinancer et consolider la trésorerie. En 2023, les **prélèvements privés** moyens* sont en baisse de 8 400 €. À 29 300 €/UTHF en moyenne, ils correspondent à 1,8 SMIC net par chef d'entreprise, mais il y a une grande disparité au sein de l'échantillon.

Au final, la **capacité d'autofinancement** moyenne apparente (revenu disponible moyen moins prélèvements privés moyens) est en baisse mais reste à un niveau positif : 3 691 € par entreprise.

**Les montants de prélèvements privés peuvent intégrer des mouvements de trésorerie conséquents et on constate ainsi des valeurs extrêmes qui impactent significativement la moyenne. Si la moyenne des prélèvements privé dépasse 40 000 € en 2023, la médiane se situe à 25 400 €, c'est à dire que la moitié des exploitations a prélevé plus de 25 400 € et l'autre moitié moins.*

Zoom sur les charges

Les charges opérationnelles représentent en moyenne 44 % des charges totales des entreprises. Trois postes représentent 86 % des charges opérationnelles :

- Semences et plants : 85 193 € (23 % des charges totales), **en baisse** de 3 % par rapport à 2022 (- 2 500 €).
- Emballages et fournitures : 31 323 € (8 % des charges totales), **en hausse** de 10 % par rapport à 2022 (+ 2 700 €).
- Engrais et terreau : 26 795 € (7 % des charges totales), **en hausse** de 3 % par rapport à 2022 (+ 800 €).

Au global, les charges opérationnelles sont **stables** par rapport à 2022, à 166 206 € en moyenne.

Les charges fixes représentent en moyenne 56 % des charges totales des entreprises. Quatre postes représentent 71 % des charges fixes :

- Frais de personnel : 94 225 € (25 % des charges totales), **en hausse** de 5 % par rapport à 2022 (+ 4 700 €)
- Amortissements : 24 356 € (6 % des charges totales), **en hausse** (+ 12 %) par rapport à 2022 (+ 2 600 €).
- Énergie (carburant, eau, gaz, électricité) : 18 522 € (5 % des charges totales), **en hausse** de 4 % par rapport à 2022 (+ 800 €).
- Charges sociales des exploitants (MSA) : 14 609 € (4 % des charges totales), **en légère baisse** (- 2 %) par rapport à 2022 (- 350 €)

Au global, les charges fixes s'élèvent à 210 059 €, **en hausse** de 5 % par rapport à 2022.

Les charges totales sont au global **en hausse** de 2 % par rapport à 2022. Cette hausse est relativement contenue dans le contexte inflationniste connu en 2022 et 2023.

Éléments sur le détail des charges

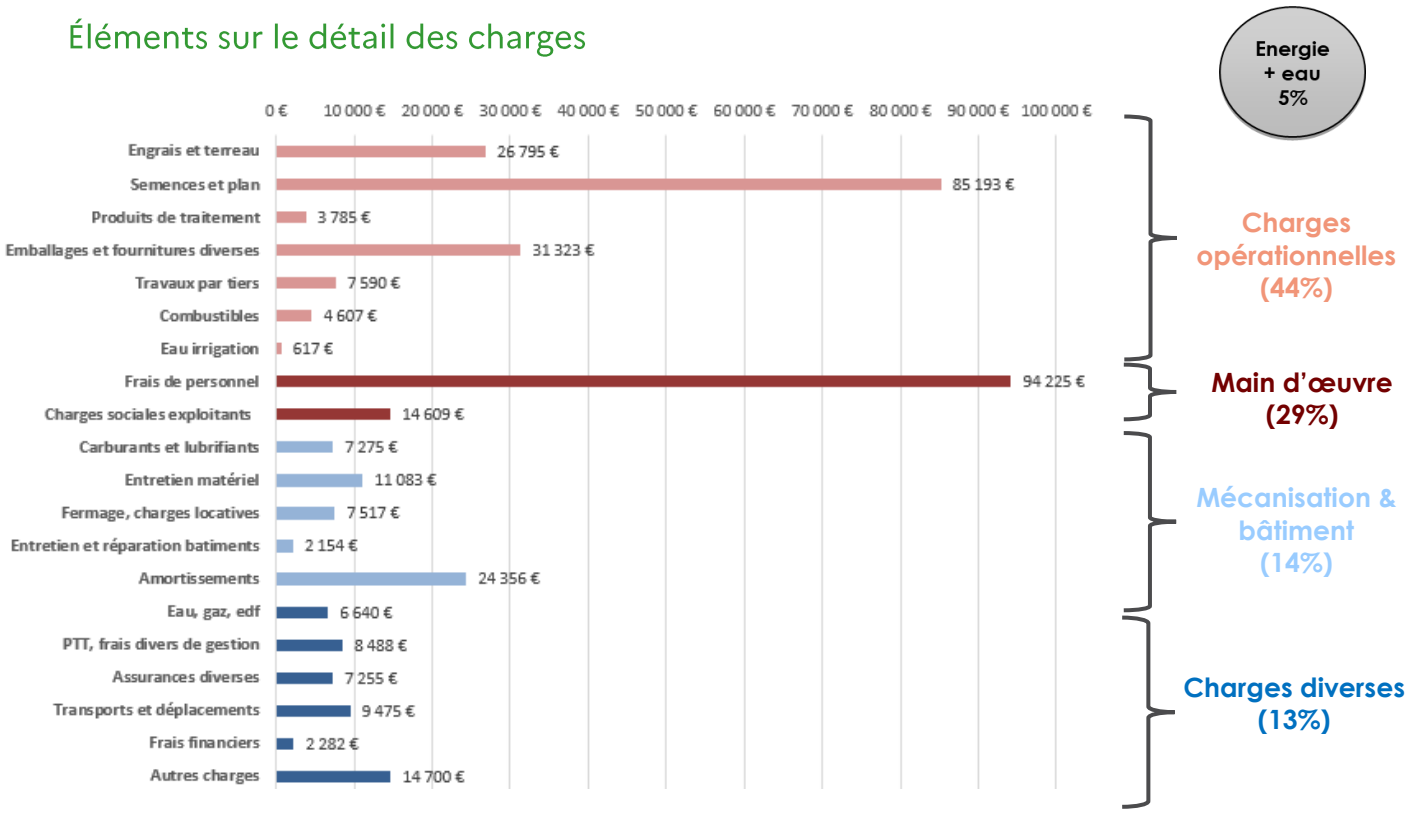

Zoom sur les SIG (soldes intermédiaires de gestion)

Les produits stables, couplés à une hausse de charges, expliquent la **baisse d'EBE**.
La répartition des produits horticoles, pépinières et fleurs coupées rend compte du poids de chaque métier dans l'échantillon.

Le ratio EBE/produits, qui traduit l'efficacité économique des structures, s'élève à 17 %, en baisse de 2 points par rapport à 2022 (19 %) et de 7 points par rapport à la très bonne année 2021 (24 %).

Structure et évolution des SIG

	Moyenne 2023	Évolution 2022-2023	Poids dans les
PRODUITS	420 503 €	-0.2%	100%
Produits horticoles	201 040 €	0.6%	48%
Produits pépinières	153 566 €	-3.1%	37%
Produits fleurs coupées	26 513 €	-0.8%	6%
Achat-revente	9 091 €	37.8%	2%
Autres produits	30 293 €	2.2%	7%
-CHARGES OPÉRATIONNELLES	166 206 €	-0.9%	40%
= MARGE BRUTE	254 298 €	0.3%	60%
- CHARGES FIXES hors main d'œuvre, amortissements et FF	74 587 €	3.5%	18%
= VALEUR AJOUTÉE	175 237 €	-3.4%	42%
- Main d'œuvre et divers	102 160 €	2.0%	24%
= EBE	73 078 €	-10.1%	17%

Une efficacité économique à 17 % signifie que pour 100 € de produits, les charges engagées représentent 83 €. Il reste donc 17 € pour l'EBE.
Cette valeur à 17 % est comparable à celle des exploitations spécialisées en arboriculture fruitières (18 % en 2023 et 24 % en 2022) et faible par rapport aux exploitations de grandes cultures (23 % en 2023 et 38 % en 2022 qui a été une très bonne année)

La santé financière

Les indicateurs financiers sont globalement dégradés en 2023 par rapport à 2022 :

- Les investissements s'élèvent en moyenne à 25 800 €, en baisse par rapport à 2022. Attention cependant, il s'agit d'une valeur moyenne, entre quelques entreprises ayant investi significativement et de nombreuses autres ayant peu investi.
- Le taux d'endettement est globalement stable est reste aux alentours des 50 % (taux d'endettement = dettes / passif).

Répartition des entreprises selon leur situation financière

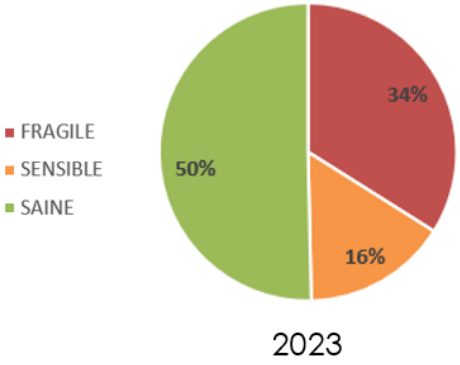

2023

Typologie de situation financière (scoring d'évaluation des risques)

En 2023, la situation globale est en retrait dans les entreprises horticoles et pépinières. Les deux tiers des entreprises étaient classés en situation « fragile » ou « sensible » en 2022. Elles sont 50 % dans cette situation en 2023. La moitié des entreprises reste en situation saine.

3. Comparatif métiers

Les échantillons

Le groupe **pépinière plein champs (PC)** est composé de 74 entreprises. C'est le groupe qui a la taille d'entreprise moyenne la plus importante (6,8 UTH) et l'EBE le plus élevé : 61 000 €/UTHF. Le chiffre d'affaires moyen est le plus faible des groupes métiers (80 000 €/UTHF). L'efficacité économique (EBE/produits) est similaire aux autres groupes métiers.

Le groupe **pépinière hors sol (HS)** est composé de 25 entreprises. La taille d'entreprise moyenne est similaire au groupe horticulture (4,1 UTH). Le chiffre d'affaires moyen est proche du groupe pépinière plein champs (82 000 €/UTH).

Le groupe **horticulture** est composé de 146 entreprises, soit plus de la moitié de l'échantillon global. Il s'agit du groupe au chiffre d'affaires moyen le plus important : 113 000 €/UTH. En revanche, l'EBE/UTHF se situe en dessous du groupe pépinière plein champs, à 55 000 €/UTHF. L'efficacité économique (EBE/produits) est similaire aux autres groupes métiers.

Le groupe **fleurs coupées** est composé de 35 entreprises. C'est le groupe qui a la taille d'entreprise moyenne la plus faible (2,7 UTH), surtout en raison d'un moindre recours à la main d'œuvre salariée. L'EBE/UTHF est le plus faible des 4 groupes, à 30 000 €/UTHF en moyenne.

Métier	Pépinière PC	Pépinière HS	Horticulture	Fleurs coupées
Main d'œuvre	6,8 UTH	4,1 UTH	3,9 UTH	2,7 UTH
Dont familiale	**1,5 UTHf**	**1,4 UTHf**	**1,4 UTHf**	**1,3 UTHf**
Dont salariée	5,3 UTH	2,7 UTH	2,6 UTH	1,4 UTH
CA/UTH	80 000 €	82 000 €	113 000 €	87 000 €
EBE/UTHf	61 000 €	42 000 €	55 000 €	30 000 €
Efficacité économique (EBE/produits)	17 %	18 %	18 %	17 %

L'évolution des produits

L'évolution des produits est disparate en 2023 en fonction des métiers. Les produits moyens sont globalement stables pour le groupe horticulture, en baisse de 2 % pour le groupe pépinière plein champs et en hausse de 2 à 5 % pour les deux autres groupes. Les produits moyens vont du simple au double entre les groupes : de 224 000 € pour le groupe fleurs coupées à 525 000 € pour le groupe pépinière plein champs.

Produit et évolution 2022/2023 par métiers

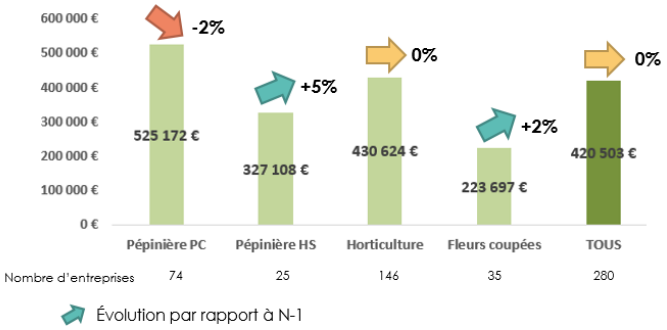

Focus par circuits de commercialisation

- **Pépinière PC**

Les tendances d'évolutions des sous-groupes circuits de commercialisation en pépinière plein champs sont différentes en fonction des circuits de commercialisation dominants : les produits sont en hausse de 4 à 5 % pour les sous-groupes vente directe et vente à collectivité. Ils sont en baisse de 5 à 7 % pour les deux autres sous-groupes. La conjoncture semble donc être meilleure pour les entreprises qui sont davantage en système vente au détail et en circuit court, et qui peuvent éventuellement plus facilement appliquer des hausses de tarifs.

Produit et évolution 2022/2023 par mode de commercialisation pour la pépinière PC

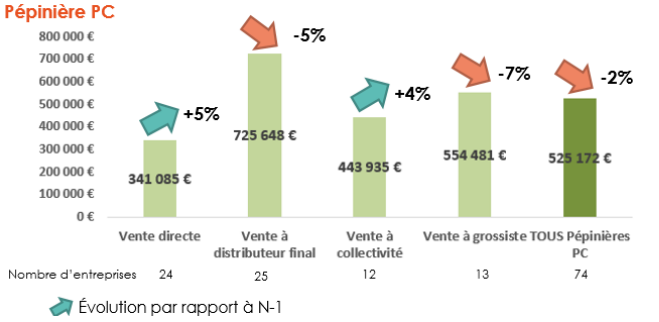

Il existe par ailleurs des différences structurelles fortes entre ces sous-groupes, notamment entre les entreprises en vente directe qui réalisent en moyenne 341 000 € de produits, et celles en vente à distributeur final qui réalisent plus de 700 000 € de produits en moyenne.

- **Horticulture**

Il existe des différences structurelles fortes entre les sous-groupes circuits de commercialisation en horticulture, entre les entreprises en vente à collectivité qui réalisent en moyenne 274 000 € de produits, et celles en vente à distributeur final qui réalisent 667 000 € de produits en moyenne.

Produit et évolution 2022/2023 par mode de commercialisation pour l'horticulture

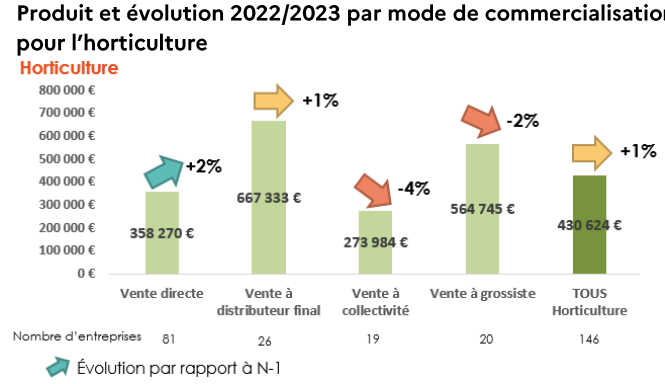

Les tendances d'évolutions de 2023 sont différentes en fonction des circuits de commercialisation dominants : les produits sont en baisse de 2 à 4 % pour les sous-groupes vente à grossiste et vente à collectivité, et en légère hausse pour les deux autres sous-groupes.

L'évolution des charges

Comme pour les produits, l'évolution des charges est différente en fonction des métiers : en forte hausse pour les groupes fleurs coupées (+ 11 %) et pépinière hors sol (+ 8 %), en hausse moins marquée pour le groupe horticulture (+ 3 %) et en légère baisse pour le groupe pépinière plein champs.

Charges et évolution 2022/2023 par métiers

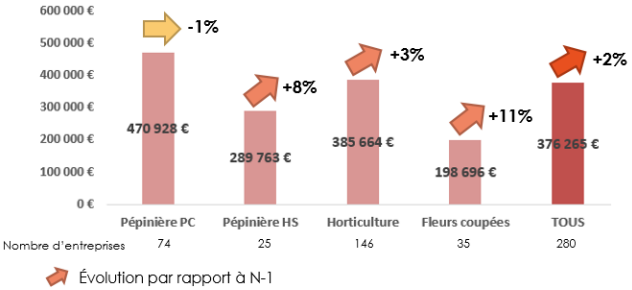

Les charges moyennes se répartissent de la même manière que les produits : de 199 000 € pour le groupe fleurs coupées à plus du double pour le groupe pépinière plein champs.

Répartition du détail des charges par métiers

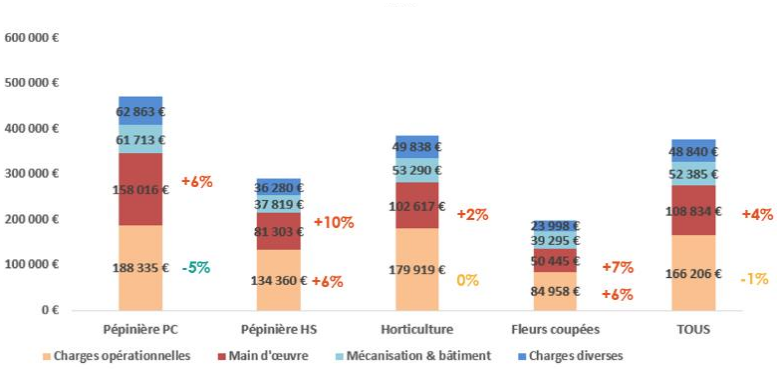

Les évolutions de charges opérationnelles sont à mettre en relation avec les évolutions de produits. Pour le groupe pépinière de plein champs (PC), qui a des produits en baisse, les charges opérationnelles sont aussi en retrait, signe d'un probable ralentissement de l'activité.

Côté charges fixes, tous les groupes voient leurs charges augmenter, et notamment les charges de main d'œuvre : + 4 % en moyenne.

Quelle utilisation de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) ?

L'EBE est en baisse marquée sur tous les groupes : de - 5 000 € à - 17 000 € par entreprise. Dans le même temps, les **annuités** sont en hausse, signe des investissements conséquents sur un nombre important de structures. Le revenu disponible (EBE moins annuités) est donc en retrait sur tous les groupe comparativement à 2022.

Le **revenu disponible** a une triple finalité : rémunérer les chefs d'entreprises, autofinancer et consolider la trésorerie. En 2023, les **prélèvements privés** moyens* se retrouvent en baisse sur tous les groupes, hors pépinière plein champs.

Évolution de l'utilisation de l'EBE entre 2022 et 2023 par métier

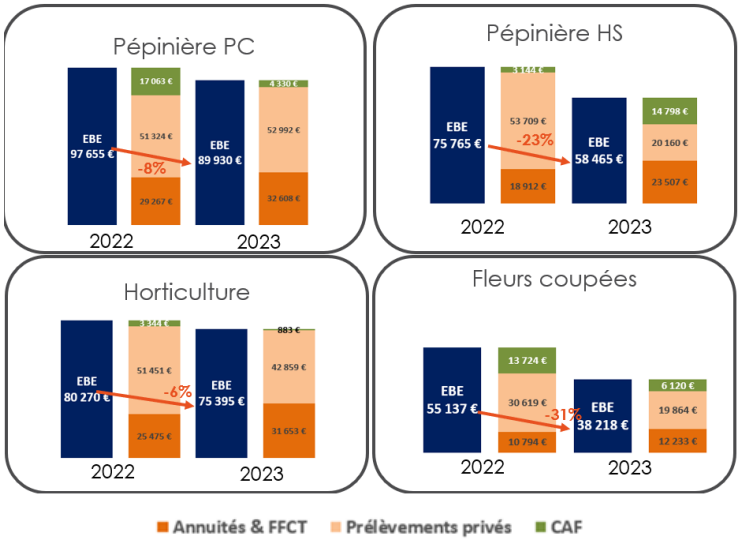

Au final, la **capacité d'autofinancement** (Revenu disponible moins prélèvements privés) est en retrait par rapport à 2022, mais elle reste positive sur tous les métiers.

**Les montants de prélèvements privés peuvent intégrer des mouvements de trésorerie conséquents et on constate ainsi des valeurs extrêmes qui impactent significativement les moyennes, notamment sur les « petits » échantillons. Les prélèvements privés médians (c'est à dire la valeur pour laquelle la moitié de l'échantillon est au-dessus et l'autre moitié en deçà) pour les sous-échantillons métiers évoluent dans le même sens que la moyenne entre 2022 et 2023 mais s'élèvent en 2023 à 41 304 € pour les pépinières plein champ (+ 10 %), 14 514 € pour les pépinières hors sol (- 56 %), 24 466 € pour l'horticulture (- 10 %) et 10 779 € pour les fleurs coupées (- 53 %).*

Focus par circuits de commercialisation

➢ Pépinière PC

Les tendances d'évolutions d'EBE des sous-groupes circuits de commercialisation en pépinière plein champs sont disparates : en forte hausse pour le groupe vente à collectivité ; en forte baisse pour les groupes vente directe et vente à grossiste. Le sous-groupe ayant le meilleur EBE/UTHF est la vente à distributeur final, avec un EBE à 73 360 €/UTHF en moyenne.

EBE/UTHF et évolution 2022/2023 par modes de commercialisation pour la pépinière PC

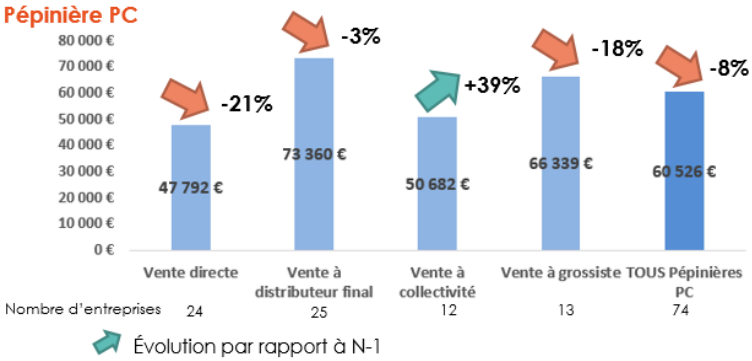

➢ Horticulture

Les tendances d'évolutions d'EBE des sous-groupes circuits de commercialisation en horticulture sont disparates en 2023 : forte baisse pour le groupe vente à collectivités et en hausse pour les groupes vente à distributeur final et vente à grossiste. Le sous-groupe ayant le meilleur EBE/UTHF reste vente à grossiste, avec un EBE à près de 90 000 €/UTHF en moyenne.

EBE/UTHF et évolution 2022/2023 par modes de commercialisation pour l'horticulture

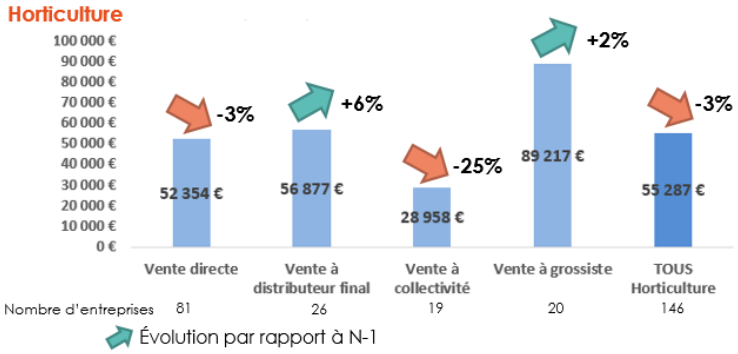

Attention : du fait des faibles tailles d'échantillons et du caractère déclaratif des circuits de vente majoritaires, l'interprétation des résultats ci-dessus est à considérer avec beaucoup de précaution. Les évolutions peuvent être liées aux particularités des entreprises composant l'échantillon plutôt que de l'effet du circuit de commercialisation.

La santé financière

Typologie de situation financière (scoring d'évaluation des risques)

Répartition des entreprises selon leur santé financière par métiers

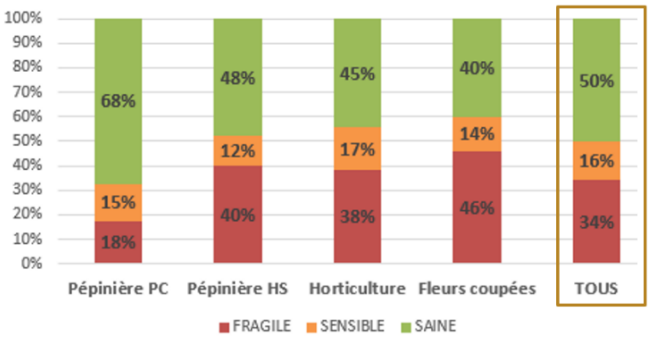

La plus grande part d'entreprises en risque fragile ou sensible se trouve dans les groupes horticulture, pépinière hors sol (HS) et fleurs coupées : plus de 52 % des entreprises concernées.

À l'inverse, les groupes pépinière plein champs semble être celui avec la meilleure situation financière : « seulement » 33 % des entreprises en risque fragile ou sensible.

Ces entreprises sont classées en risques fragile ou sensible en raison d'un poids de l'endettement trop important, d'un revenu disponible trop faible et d'un fonds de roulement pas assez élevé au vu des charges engagées (cf. méthodologie de calcul du risque financier page 5).

4. Phases de vie : focus sur les entreprises en déclin et en développement soutenu.

Précision méthodologique

La méthode des phases de vie repose sur un classement annuel des entreprises selon les ressources dégagées *(EBE et frais financiers)* et de leur utilisation *(prélèvements privés ; variation de fonds de roulement ; investissements nets ; variation des encours LMT)*. Chaque entreprise est classée annuellement dans l'un des 4 comportements financiers suivants :

- **Ralentissement** : peu de ressources dégagées - Le revenu disponible de l'année ne permet pas une stabilité de l'entreprise face aux besoins privés, aux engagements de remboursement des emprunts et aux besoins d'investissements courants.
- **Croisière :** fonctionnement équilibré, sans modification notable - peu d'investissement et désendettement engagé.
- **Renforcement :** consolidation de la marge de manœuvre financière de l'entreprise (forte progression du fonds de roulement), souvent en prévision d'investissements à venir.
- **Croissance :** effort d'investissement (au-delà du récurrent) impliquant un bouleversement des équilibres avec emprunt supérieur, ponction dans la trésorerie ou apports de fonds extérieurs.

La phase de vie N est issue de la combinaison sur 3 ans (N, N-1 et N-2) de ces comportements financiers annuels

- **Déclin =** au moins 2 années de ralentissement ➔ succession de résultats faibles et insuffisantes pour couvrir besoins privés et les remboursements d'encours donc perte de marges de manœuvre.
- **Développement soutenu** = au moins 2 années de croissance ➔ des phases d'effort d'investissement rapprochée, une impulsion qui engage une partie de l'avenir et implique une nouvelle cohérence du système (ressources dégagées, gestion des risques…)

Comportements financiers annuels – échantillon complet

Une situation contrastée

En 2023, davantage d'entreprises sont en situation de **ralentissement** : 20 % des exploitations ont dégagé des ressources insuffisantes pour assurer la stabilité des prélèvements, annuités et encours, contre 12 % en 2022.

Il y a légèrement plus d'entreprises en situation de **renforcement** et le même nombre d'entreprises en **croissance**. Ces deux catégories représentent 58 % des entreprises de l'échantillon.

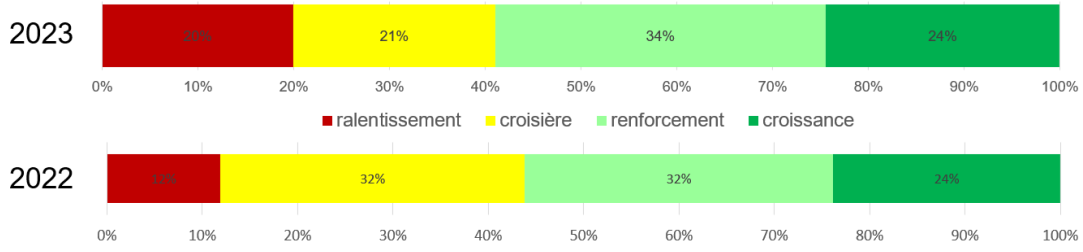

Phases de vie – échantillon complet

Sur un échantillon constant 3 ans 2021-2022-2023, la majorité des entreprises sont en croisière dynamique ou en développement. Les résultats sont disparates : 9 % de l'échantillon est classé en « déclin » (perte de marge de manœuvre répétée) quand 17 % est classé en développement soutenu (investissements répétés avec accroissement du potentiel productif)

La répartition des phases de vies est une autre illustration de l'évolution récente des entreprises de la filière : un peu plus d'entreprises sont en déclin, du fait en partie de la perte de résultats économiques, et davantage d'entreprises sont en développement soutenu, à mettre en lien avec les efforts d'investissements post Covid.

La répartition est différente en considérant le total de chiffre d'affaires de chacune de ces catégories : les exploitations en déclin font 4 % du chiffre d'affaires quand celles en développement soutenu en font 26 %.

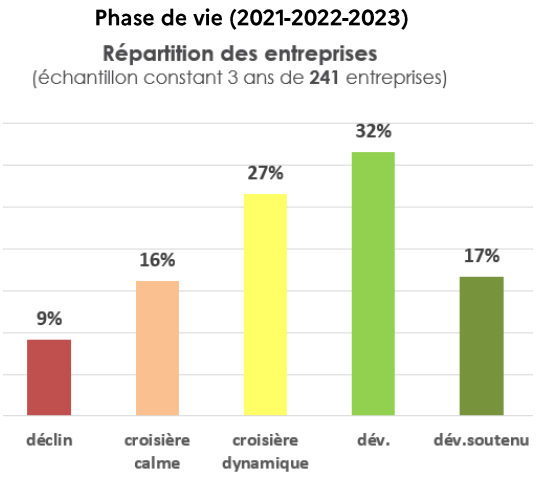

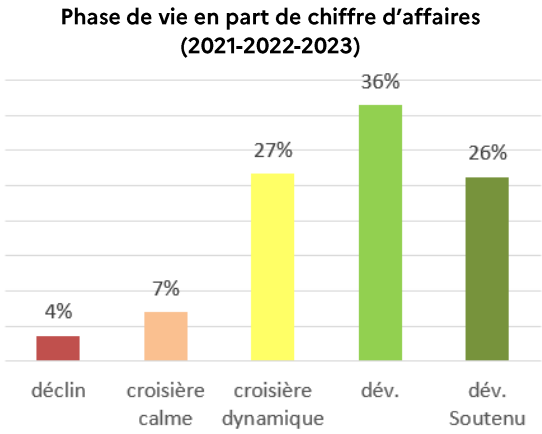

Comportements financiers annuels – par métier

La répartition des comportements financiers laisse apparaitre deux tendances majeures :

- Davantage de ralentissements en 2023 dans l'ensemble des sous-échantillons métiers
- Mais aussi davantage de croissance en pépinière et fleurs coupées. Le nombre d'entreprises en croissance est cependant en retrait en horticulture.

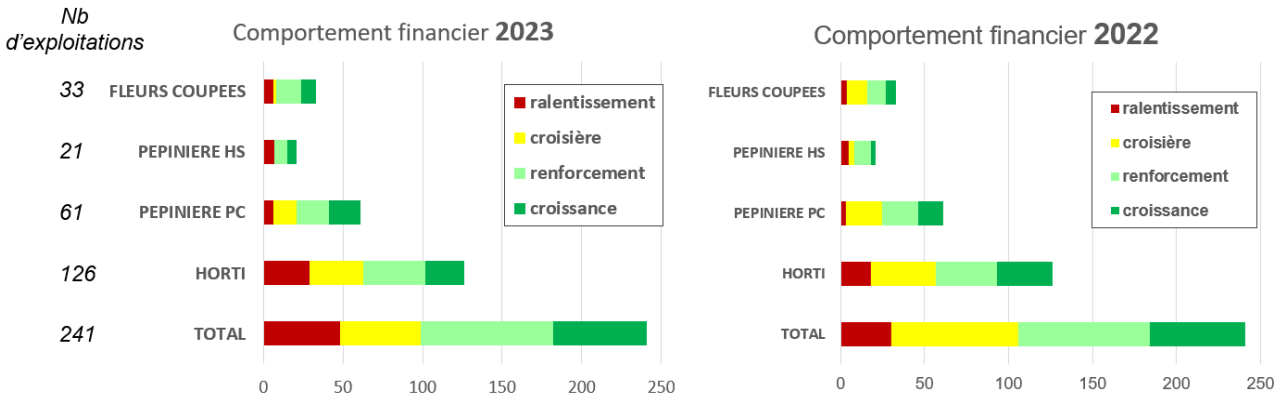

Phases de vie – par métiers

Les métiers dans lesquels il y a le moins d'entreprises en déclin restent les groupes pépinière plein champs (PC) et fleurs coupées.

La proportion d'entreprises en développement (simple et soutenu) est relativement proche d'un groupe à l'autre mais on trouve davantage de développement soutenu dans les groupes pépinière plein champ et horticulture.

Répartition des entreprises selon leur phase de vie par métiers

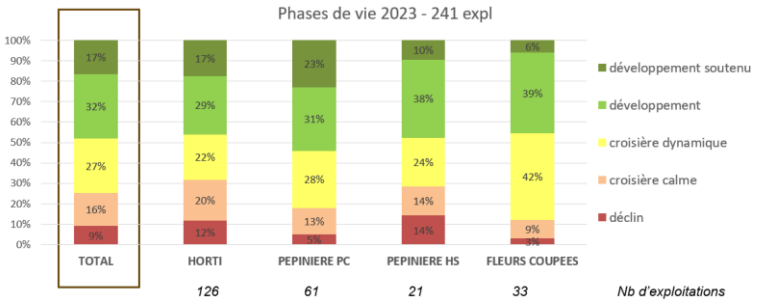

En 2022, les groupes pépinière plein champs et fleurs coupées étaient déjà ceux qui avaient la moindre proportion d'entreprises en déclin. En 2023, le groupe horticulture a moins d'entreprises en développement soutenu qu'en 2022.

Trajectoire des exploitations classées en déclin pour 2020-2021-2022

Sur les 227 exploitations de l'échantillon constant 2020-2021-2022, 17 exploitations étaient classées en déclin, soit 7 %.
Parmi celles-ci, 9 ont un ralentissement en 2021 et 2022, ce qui signifie qu'elles sont encore classées en déclin en 2023, si elles sont toujours dans l'échantillon, même si elles n'ont pas vécu de ralentissement en 2023.

En 2023 (échantillon 2021-2022-2023), 5 des 17 exploitations (29 %) qui étaient classées en déclin en 2022 (échantillon 2020-2021-2022) sont sorties de l'échantillon pour les raisons suivantes :

- 2 cessations d'activité
- 1 transformation de la structure
- 1 démission client
- 1 changement de date de clôture

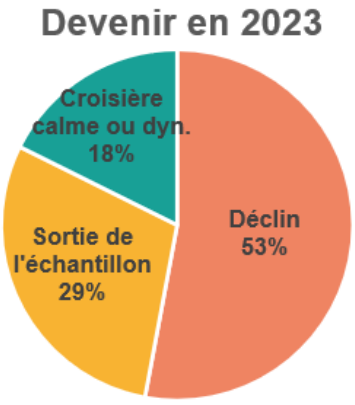

Parmi les 12 qui demeurent dans l'échantillon en 2023, 9 sont de nouveau classées en déclin (trois quarts de celles toujours présentes et 53 % du total) et 3 sont classées en croisière calme ou dynamique, c'est à dire qu'elles n'ont plus qu'une année de ralentissement sur les 3 observées. Une phase de déclin est une perte de chance car cela limite les marges de manœuvre des entreprises qui doivent régulièrement réinvestir. Elle impose de resserrer la gestion de l'entreprise pour parvenir à dégager davantage de ressources pour faire face aux besoins de fonctionnement de croisière puis pour renforcer la trésorerie de façon à permettre de nouveaux investissements.

Principales différences entre les entreprises en déclin et en développement soutenu

Phase de vie	Déclin (20 entreprises)	Développement soutenu (47 entreprises)
Main d'œuvre	3,0 UTH	6,9 UTH
Dont familiale	1,1 UTHf	1,5 UTHf
Dont salariée	2,0 UTH	5,4 UTH
CA/UTH	62 700 €	103 200 €
EBE/UTHF	2 900 €	86 400 €
Serres (m^2)	1548 m^2	1629 m^2
Efficacité économique (EBE/produits)	2 %	18 %

Les entreprises **en déclin** sont majoritairement des structures à 1 chef d'entreprise, au chiffre d'affaires faible (63 000 €/UTH en moyenne). L'EBE dégagé par ces structures ne permet pas à l'exploitant de rembourser ses emprunts et de satisfaire ses besoins en prélèvements privés. L'efficacité économique est presque nulle: sur 100 € de produits, 98 € de charges sont engagées en moyenne.

Dans l'échantillon 2021-2022-2023, 20 % des entreprises ayant un chiffre d'affaires de moins de 150 000 € sont classées en déclin, 8 % des entreprises au chiffre d'affaires compris entre 150 000 et 400 000 € et 4 % des entreprises au chiffre d'affaires supérieur à 400 000 €.

Les entreprises en **développement soutenu** n'ont pas plus d'associés que la moyenne (1,5 UTHF) mais elles emploient davantage de main d'œuvre salariée. Elles ont un chiffre d'affaires légèrement supérieur à la moyenne (8 000 €/UTH de plus) et elles dégagent un EBE supérieur de 33 000 €/UTHF par rapport à la moyenne. En revanche, leur efficacité économique est proche de la moyenne, à 18 %.

Dans l'échantillon 2021-2022-2023, 2 % des entreprises au chiffre d'affaires de moins de 150 000 € sont classées en développement soutenu, 13 % des entreprises au chiffre d'affaires compris entre 150 000 et 400 000 € et 33 % des entreprises au chiffre d'affaires supérieur à 400 000 €.

5. Synthèse

Les résultats en un diagramme

Ce diagramme permet de situer chaque métier par rapport à l'échantillon en base 100. Cela permet, en lecture directe, de retrouver que :

Le groupe **Pépinière PC** possède les plus grosses entreprises en termes de main d'œuvre et le meilleur EBE/UTHF.

Le groupe **Pépinière HS** a des résultats « moyens » sur la plupart des indicateurs.

Le groupe **Horticulture** a le plus fort poids de l'investissement et le meilleur chiffre d'affaires par UTH.

Le groupe **Fleurs coupées** possède le moins de main d'œuvre et le moins bon EBE/UTHF.

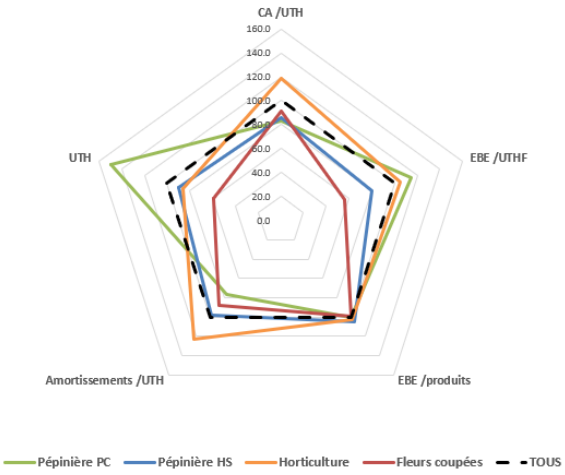

2023 : une nouvelle dégradation des résultats

Les **résultats 2023** sont **en retrait** pour 2 raisons majeures :

- Des **produits** en stagnation, malgré la hausse probable des prix de vente.
- Des **charges fixes** en hausse marquée, notamment sur les postes main d'œuvre et amortissements.

Les résultats restent cependant **dans la tendance** des dernières années, hors année 2021 exceptionnelle. En effet, l'année 2021 a enregistré des résultats historiquement élevés, portés par une conjoncture particulièrement favorable à la filière du végétal, marquée par une hausse de la consommation liée aux confinements et au désir des Français de s'entourer de vert.

La **CAF** est en baisse sur les structures, mais elle reste globalement positive sur tous les métiers : de 900 € à 14 800 € en moyenne selon les groupes.
La **dynamique d'investissements** se tasse après deux années positives post Covid, mais elle reste positive, à plus de 25 000 € en moyenne par entreprise.
Les **prélèvements privés** sont en retrait pour compenser la baisse d'EBE.

La conjoncture a globalement été similaire pour **tous les métiers.** Côté **modes de commercialisation,** les structures en vente en circuits court semblent avoir mieux maintenu leurs résultats.

La **santé économique et financière** des structures reste globalement positive, mais un tiers des entreprises demeure en situation fragile.

2024-2025 : un nécessaire maintien des équilibres économiques

En 2022 et 2023, le **chiffre d'affaires** des entreprises horticoles et pépinières est resté globalement stable. La consommation reste la clé pour maintenir des résultats économiques satisfaisants pour les entreprises du secteur.

Malgré le contexte inflationniste, les entreprises horticoles et pépinière ont su maîtriser leurs **coûts de production** en 2022 et 2023. Il a surtout progressé à cause des frais de main d'œuvre et des investissements. Ces deux postent restent importants pour l'attractivité de la filière.

Les efforts d'investissement des dernières années impliquent un besoin de nouveaux équilibres. Les entreprises devront dégager suffisamment de ressources pour rembourser et/ou redresser la trésorerie et peuvent être davantage exposées aux risques d'années difficiles.

D'autres défis attendent la filière, notamment celui du **renouvellement des générations**. La filière fait face à une diminution du nombre de structures et une concentration de plus en plus importante de la production. Les entreprises en déclin sont majoritairement des entreprises à un seul chef d'exploitation, dans lesquelles les faibles perspectives économiques compliquent la recherche de repreneurs.

Enfin, le **défi climatique** reste majeur du fait de la récurrence des évènements extrêmes sur les dernières années.

ANNEXE 1 : séries historiques

Indice basé sur les variations successives N/N-1 en échantillon constant de chaque observatoire.

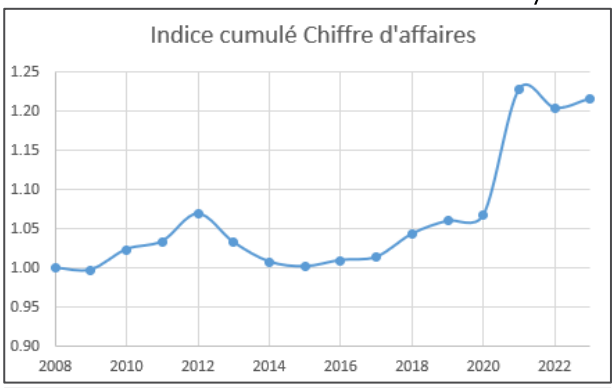

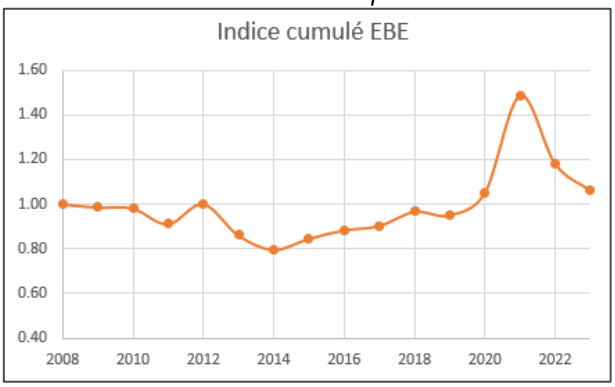

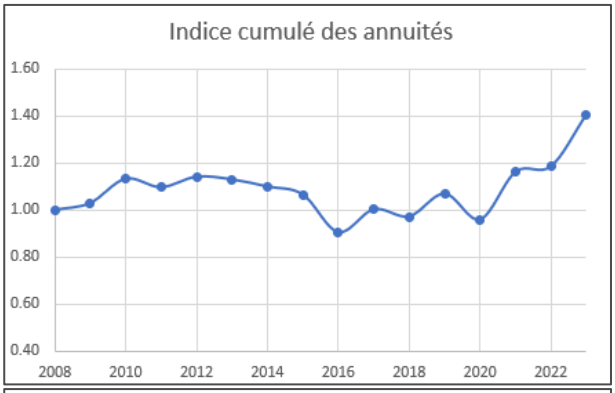

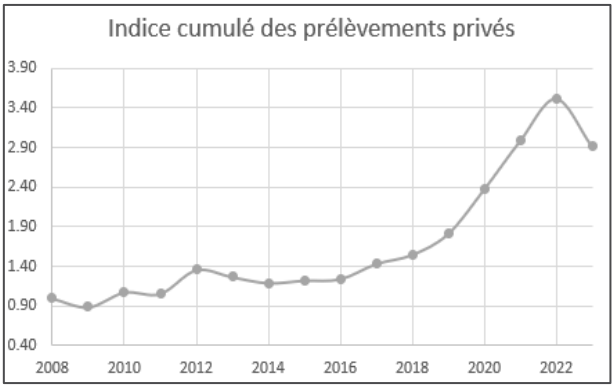

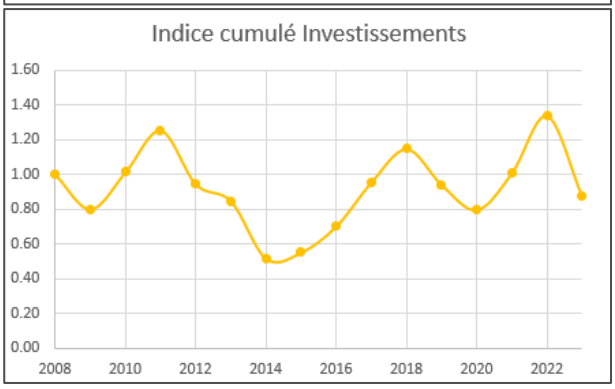

En résumé :

Les évolutions pluriannuelles permettent de situer les résultats 2023 sur une période plus longue : 16 ans d'historique.
Attention : il s'agit des résultats annuels en échantillons **non constants**.

Au niveau des résultats économiques, le chiffre d'affaires est stable par rapport à 2022, mais l'EBE est en recul. Les résultats restent malgré tout à un meilleur niveau qu'avant 2021.

Les annuités 2023 sont globalement au-dessus des années précédentes.

Les prélèvements privés subissent un décrochage pour la première fois depuis de nombreuses années.

Les investissements se tassent après 2 années de progression post Covid.

ANNEXE 2 : résultats détaillés par métiers

Pépinière plein champs

Dispersion de l'échantillon

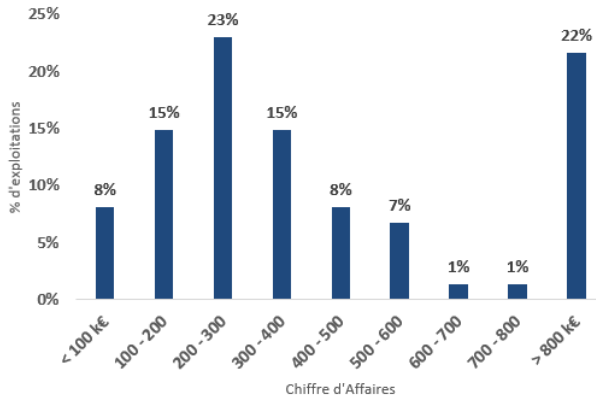

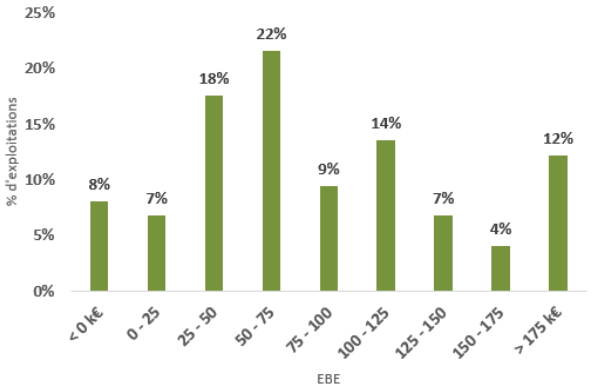

Zoom sur les charges

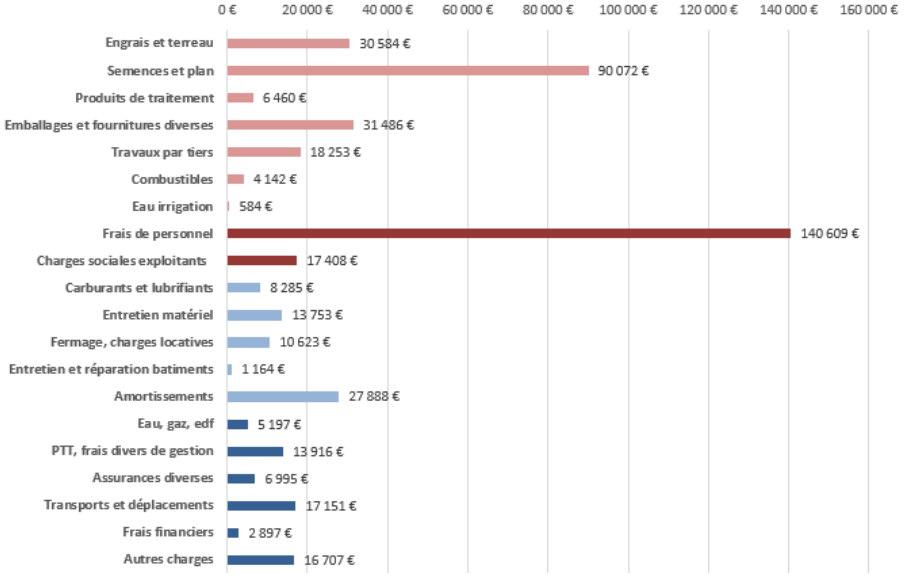

Zoom sur les SIG

	Moyenne 2023	Évolution 2022-2023	Poids dans les produits
PRODUITS	525 172 €	-2.4%	100%
Produits pépinière	465 892 €	-4.5%	89%
Achat-revente	13 655 €	48.1%	3%
Autres produits	45 625 €	10.2%	9%
-CHARGES OPÉRATIONNELLES	188 335 €	-5.1%	36%
= MARGE BRUTE	336 837 €	-0.9%	64%
- CHARGES FIXES hors main d'œuvre, amortissements et FF	93 792 €	-5.0%	18%
= VALEUR AJOUTÉE	243 059 €	0.8%	46%
- Main d'œuvre et divers	153 129 €	6.8%	29%
= EBE	89 930 €	-7.9%	17%

Santé financière

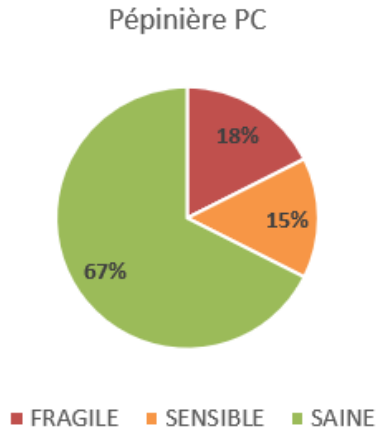

Phases de vie

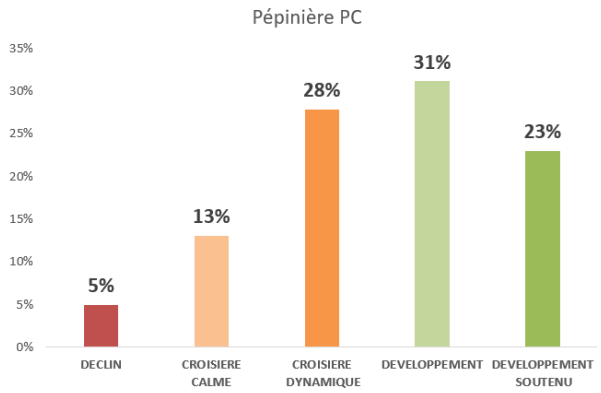

Pépinière hors sol

Dispersion de l'échantillon

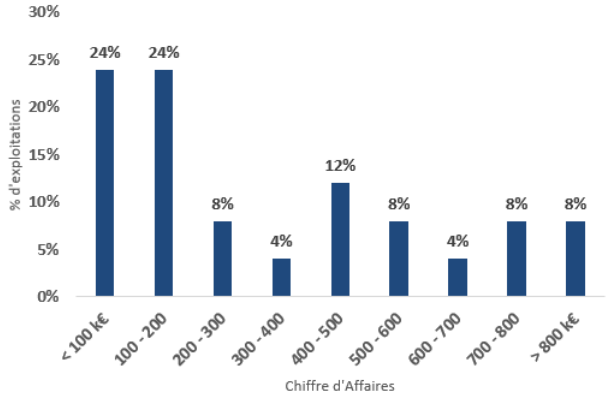

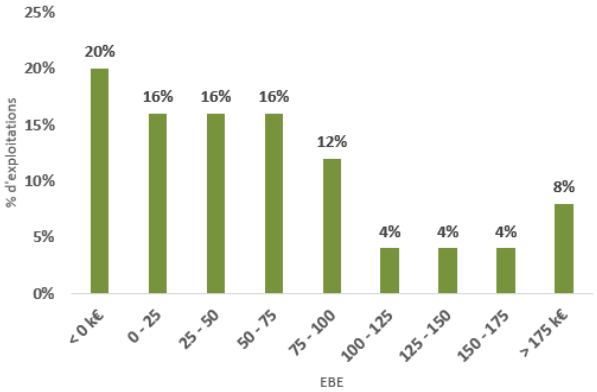

Zoom sur les charges

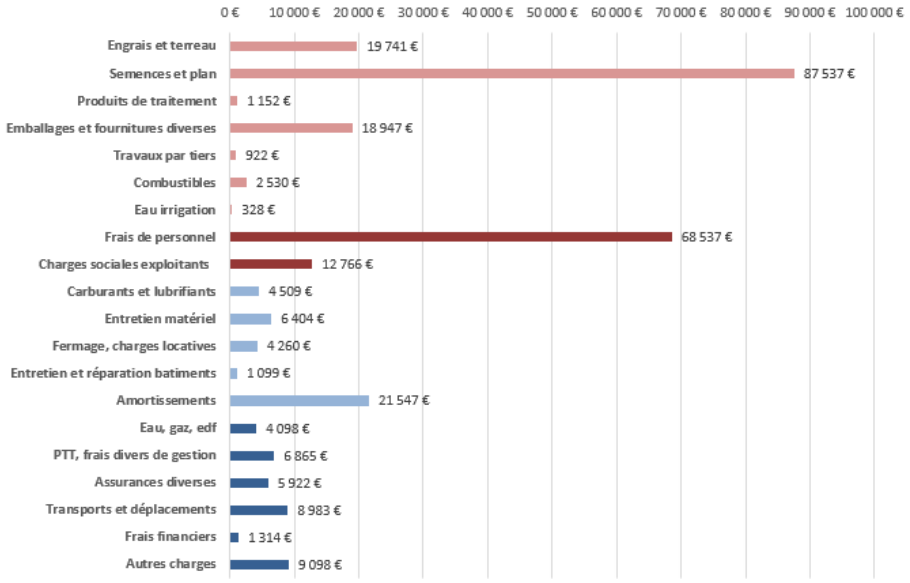

Zoom sur les SIG

	Moyenne 2023	Évolution 2022-2023	Poids dans les produits
PRODUITS	327 108 €	5.0%	100%
Produits pépinière	306 332 €	5.9%	94%
Achat-revente	6 458 €	391.5%	2%
Autres produits	14 318 €	-31.6%	4%
-CHARGES OPÉRATIONNELLES	134 360 €	5.7%	41%
= MARGE BRUTE	192 747 €	4.5%	59%
- CHARGES FIXES hors main d'œuvre, amortissements et FF	51 238 €	8.1%	16%
= VALEUR AJOUTÉE	141 509 €	3.3%	43%
- Main d'œuvre et divers	83 044 €	35.6%	25%
= EBE	58 465 €	-22.8%	18%

Santé financière

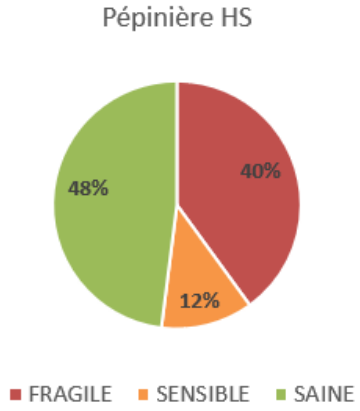

Phases de vie

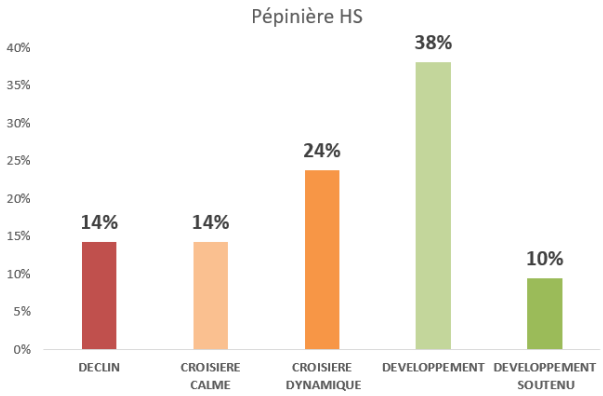

Horticulture

Dispersion de l'échantillon

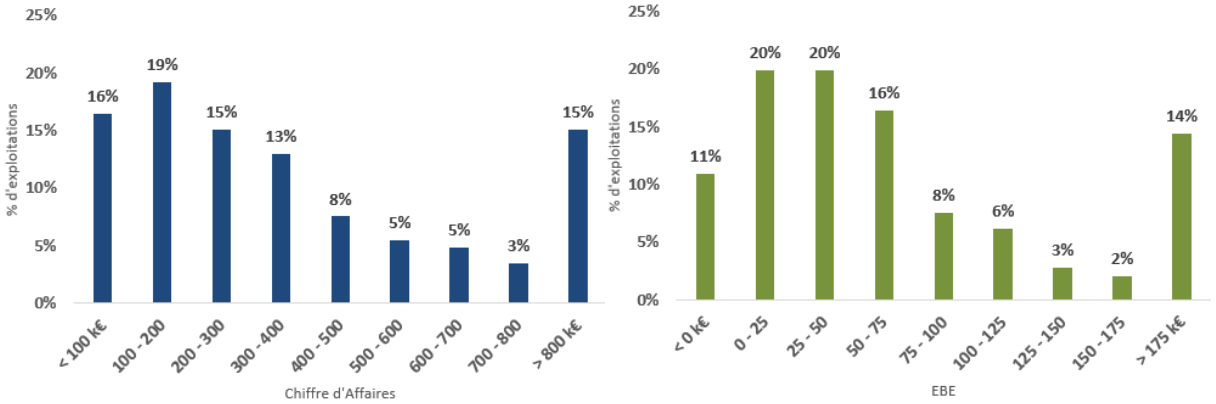

Zoom sur les charges

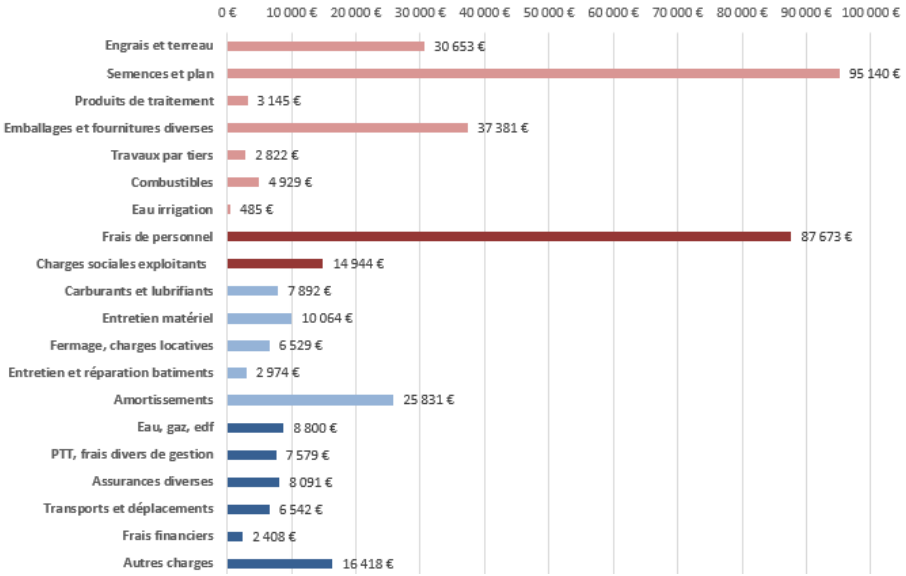

Zoom sur les SIG

	Moyenne 2023	Évolution 2022-2023	Poids dans les produits
PRODUITS	430 624 €	0.3%	100%
Produits horticulture	385 293 €	1.9%	89%
Achat-revente	8 296 €	28.3%	2%
Autres produits	37 035 €	-17.4%	9%
-CHARGES OPÉRATIONNELLES	179 919 €	-0.2%	42%
= MARGE BRUTE	250 705 €	0.6%	58%
- CHARGES FIXES hors main d'œuvre, amortissements et FF	74 889 €	6.4%	17%
= VALEUR AJOUTÉE	167 231 €	-6.4%	39%
- Main d'œuvre et divers	91 836 €	-6.7%	21%
= EBE	75 395 €	-6.1%	18%

Santé financière

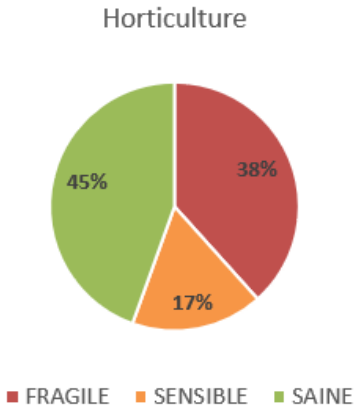

Phases de vie

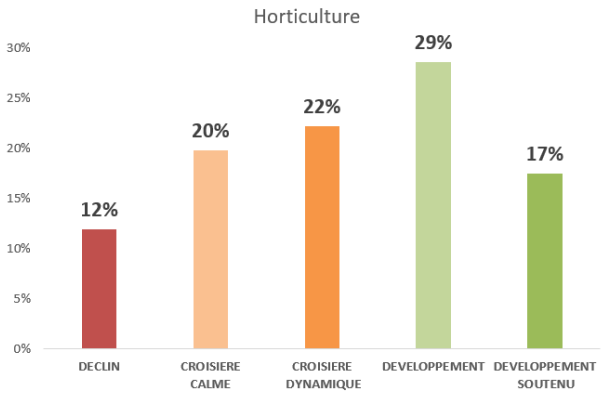

Fleurs coupées

Dispersion de l'échantillon

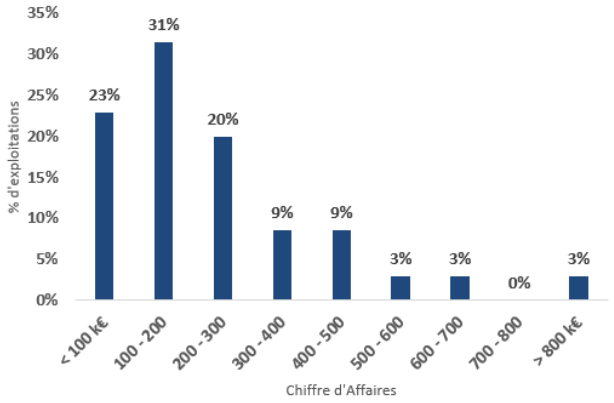

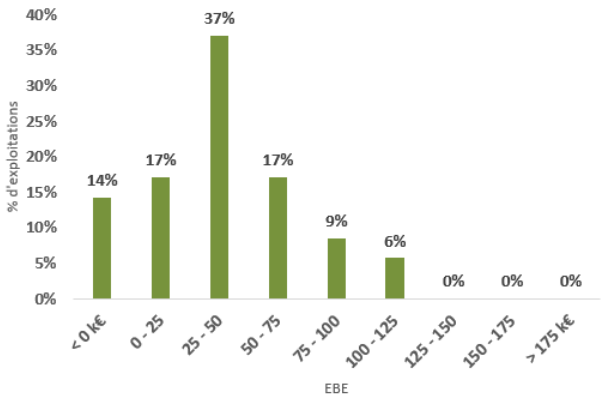

Zoom sur les charges

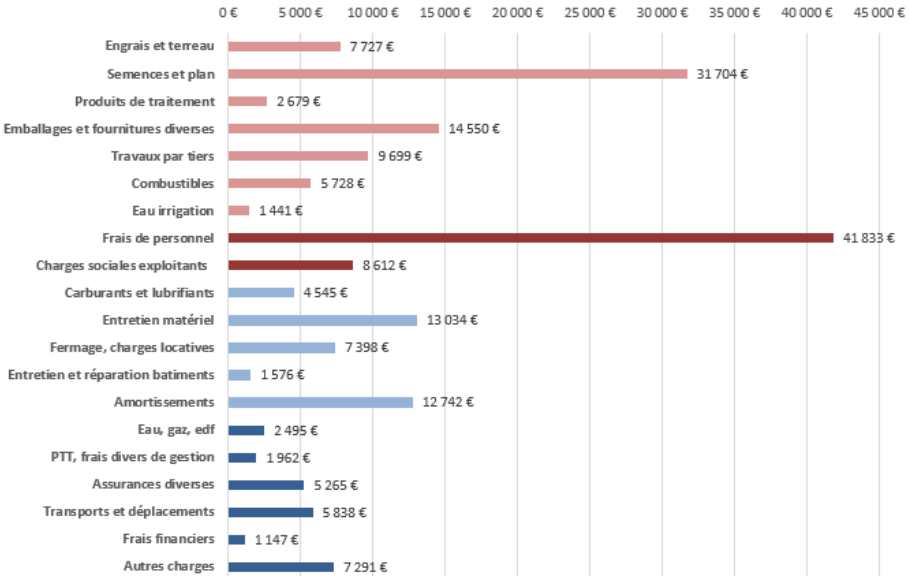

Zoom sur les SIG

	Moyenne 2023	Évolution 2022-2023	Poids dans les produits
PRODUITS	223 697 €	2.1%	100%
Produits fleurs coupées	203 553 €	0.3%	91%
Achat-revente	4 640 €	-13.8%	2%
Autres produits	15 504 €	43.7%	7%
-CHARGES OPÉRATIONNELLES	84 958 €	6.1%	38%
= MARGE BRUTE	138 739 €	-0.2%	62%
- CHARGES FIXES hors main d'œuvre, amortissements et FF	49 404 €	22.5%	22%
= VALEUR AJOUTÉE	89 335 €	-9.5%	40%
- Main d'œuvre et divers	51 117 €	17.3%	23%
= EBE	38 218 €	-30.7%	17%

Santé financière

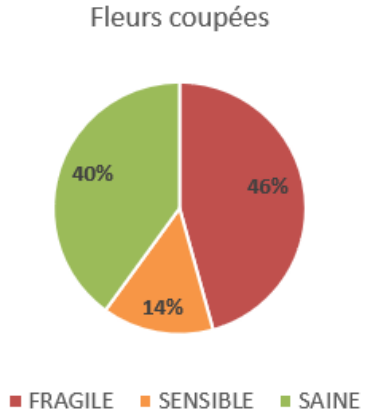

Phases de vie

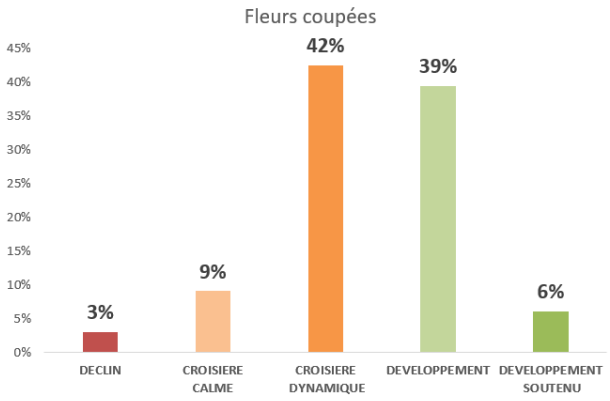

LES ÉTUDES

Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières ornementales - Données 2023

édition avril 2025

Directeur de la publication : Martin Gutton
Rédaction : Cerfrance pour la direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
ISSN : 2264-6493

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 **www.franceagrimer.fr**

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR